



Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSSJ »

ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

Projet d' :

« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU KASAI OCCIDENTAL
OCTOBRE 2014**

Introduction

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice a signé un accord de partenariat avec Eastern Congo Initiative [ECI], ONG de droit américain, pour une durée de douze mois. La subvention relative à cette convention concerne principalement la mise en place et l'opérationnalisation d'un Groupe de Travail, composé d'Organisations de la Société Civile de Kinshasa et de la partie Est de la République démocratique du Congo, devant assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région et celle de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre du « Projet ECI » vise également l'amélioration de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de l'Armée dans l'Est de la RDC. Les cinq sites du projet sont les suivants: Bunia, Goma, Bukavu, Kindu et Kalemie. Mais, pour plus de visibilité et d'impact sur terrain, il a été convenu que les activités à réaliser touchent l'ensemble du territoire national. C'est à ce titre que les Coordinations Provinciales du RRSSJ seront directement impliquées dans l'exécution de certaines activités, tels que le travail de terrain pour le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, le plaidoyer (aux niveaux local et national), la mobilisation communautaire, l'interaction avec les acteurs étatiques et ceux de la Société Civile...

I. CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS

La situation sécuritaire de ce mois d'Octobre 2014 a connu une accalmie relative nonobstant des cas de petite insécurité caractérisée par des violences physiques perpétrées par des jeunes et certains policiers consommateurs du chanvre ainsi que des vols des biens, dans la commune de Ndesha. Grace au dynamisme des leaders communautaires à la base, dans le cadre de la Dynamique Communautaire, la population a identifié certains repaires des malfrats ainsi que 12 maisons de vente et consommation de chanvre et alerté la police et les autorités communales qui ont procédé à des interpellations. Certains voleurs ont été arrêtés, jugés, condamnés et transférés en prison.

A la suite de la décision du Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kananga suspendant 3 officiers de Police Judiciaire de la Police Nationale Congolaise et renvoyant un autre de ce corps, 2 d'entre eux ont été jugés, condamnés et croupissent actuellement en prison de Kananga ; le premier pour détournement de chanvre saisi et le second pour complicité avec des malfrats.

II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorité civile locale, Commandement de la Police Nationale Congolaise et des Forces Armées de la République Démocratique du Congo...]

a) Réforme de la Police Nationale :

L'avenir de la Police de Proximité en tant que doctrine de police en RDC, est ouvertement menacé par les attitudes des responsables au plus haut niveau du commandement provincial caractérisées par des stigmatisations publiques à l'occasion des parades présidées par le Commissaire provincial en personne. La gestion du patrimoine laisse à désirer et est sujette à des destructions rapides des engins motorisés hérités tout récemment de DFID. Les fonds destinés au fonctionnement des unités de police semblent ne pas être bien gérés à tel point que les policiers commencent à cotiser 500fc pour l'entretien des engins en vue de les maintenir dans un état de fonctionnement normal. Grace à cette pratique, certains véhicules ont dû être réhabilités.

Très engagée à la cause de sa propre sécurité, la population organisée en zones communautaires à travers la Dynamique communautaire, organise mensuellement des collectes pour soutenir l'implantation et le fonctionnement des postes de police dans des endroits à très forte insécurité. C'est le cas dans les Communes de Kananga où 2 postes de police ouverts à la demande de la population et de Ndesha où la population organise déjà des collectes pour construire un poste de police de fortune dans un bosquet à la limite avec la commune de Lukonga qui constitue un corridor des bandits opérant dans les quartiers environnants.

L'Assemblée Provinciale à travers sa Commission Politique, Administrative et Juridique, a rendu compte des résultats des travaux de la session parlementaire passée et recueilli des nouvelles préoccupations de la population à travers la dynamique communautaire et le RRSSJ, dans une séance de redevabilité organisée le 19 octobre 2014. Au nombre de points inscrits à la présente session, figure en bonne place, la question de la stigmatisation de la Police de Proximité, la gestion des actifs, des moyens et des effectifs de la Police Nationale Congolaise au Kasai Occidental ce, à la demande expresse de la population.

Un partenaire de taille, avec qui le RRSSJ-Kasai Occidental a eu à interagir, de façon efficace, est décédé le 22 octobre à Kinshasa, laissant ainsi le processus de la réforme de la Police Nationale à la croisée des chemins. Il s'agit du Commissaire Provincial de la PNC-Kasai Occidental, le Commissaire Divisionnaire Léon LUKUMBILO KAKEMBE.



Site de Tshibashi, ville de Kananga : feu le Commissaire Divisionnaire Léon LUKUMBILO [au centre, entre le Coordonnateur Provincial du RRSSJ-Kasai Occidental (chemise blanche) et la Coordinatrice CCOSS/SSAPR, visitant le site de Tshibashi, destiné à la construction des infrastructures de la PNC [Photo RRSSJ]

b) Réforme de l'Armée :

- Aucune initiative entreprise avec les Forces Armées de la République Démocratique du Congo en octobre 2014.

2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques :

a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]

- Visite des réalisations des communautés dans le cadre de la sécurité humaine, par le Gouverneur de province et le ministre des travaux publics, sous la conduite du Coordonnateur RRSSJ/Kasaï Occidental, le 12 Octobre 2014, dans les Zones Communautaires de Kamayi, Nganza, Tshikaji, Tshinsambi, Kelekele et Tukombe ;
- Partage régulier du rapport de monitoring et du diagnostic sécuritaire de la ville de Kananga avec le Gouverneur de province en forme de plaidoyer direct en faveur l'amélioration de la situation sécuritaire de la ville et contacts réguliers sur les questions quotidiennes de sécurité et de réforme de la police ;
- Dialogue permanent avec les députés provinciaux sur les questions de sécurité des populations et de leurs biens, la gestion du patrimoine de la police et des effectifs pour des services de sécurité de qualité ;
- Les communautés ont réussi à faire inscrire à l'agenda parlementaire de la présente session, la question du contrôle parlementaire de la gestion des actifs, ressources financières et humaines par la police au Kasaï Occidental.

b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, monitoring, mobilisation communautaire...]

- ❖ Poursuite de la sensibilisation des communautés sur la lutte contre Ebola, l'enregistrement des enfants à l'état civil, la dénonciation des malfrats et autres inciviques auprès des autorités et de la police ;
- ❖ Poursuite de la sensibilisation des communautés sur les méfaits de la drogue et ses conséquences sur la sécurité publique;
- ❖ Poursuite du monitoring des cas d'insécurité à travers la ville de Kananga et production d'un tableau mensuel...

III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS

3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base

Réforme du secteur de sécurité :

- Renforcement du contrôle des OPJ par le Parquet en compagnie des juristes membres du Groupe thématique « Justice et droits humains » du RRSSJ ;
- Renforcement du contrôle parlementaire du secteur de sécurité et de justice avec l'appui du RRSSJ et des Zones communautaires dans le cadre de la Dynamique communautaire ;
- Amélioration des conditions sociales et professionnelles des policiers en vue de leur permettre un bon rendement ;
- Renforcement de la lutte contre la culture, le trafic et la consommation du chanvre ;
- Affectation rationnelle des véhicules, motos et radios dotés à la police par le Programme SSAPR ;

- Gestion rationnelle de la dotation du gouvernement provincial au fonctionnement de la police ;
- Augmentation des effectifs des policiers et multiplication des Postes de police pour répondre à la demande de couverture efficace de la ville en termes des besoins sécuritaires de la population ;
- Multiplication des postes de police dans les différents quartiers afin de rapprocher davantage la police de la population ;

3.2. Résultats obtenus

Réforme du secteur de sécurité :

1. Deux des quatre OPJ de la police nationale congolaise suspendus par le Procureur de la République ont été jugés, condamnés et détenus à la prison centrale de Kananga et, le troisième s'est vu retirer cette qualité et interdit d'exercer en tant que OPJ ;
2. Réduction des têtes d'érosion dans les différents quartiers de la ville avec l'implication des communautés à la base dans la lutte anti érosive avec l'appui personnel du Gouverneur de province ;
3. Début d'une collecte des fonds par les communautés de Ndesha et Lukonga pour la construction d'un poste de police de fortune dans un bosquet, site d'insécurité permanente entre les deux communes, au niveau du quartier Lubuwa.

Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098 :

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice/Kasaï Occidental poursuit ses activités de sensibilisation ciblée sur le contenu de ces deux textes.

Cette action a été renforcée avec la réception du BCN/RRSSJ Kinshasa, d'un lot d'ouvrages sur l'Accord-cadre, réalisé grâce à l'appui de Eastern Congo Initiative (ECI).

IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

4.1. Les enjeux :

- ☆ Multiplication des postes de police dans les 27 quartiers de la ville de Kananga pour rapprocher davantage les services de police de la population ;
- ☆ Financement du fonctionnement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité [CLSP] en vue de leur efficacité et efficience ;
- ☆ Cohabitation civilo-militaire suite aux bavures militaires enregistrées au sein de la population ;
- ☆ Implantation de 12 sous-commissariats de police dans les Communes du troisième cycle Police de Proximité, à savoir : Nganza, Katoka et Lukonga ; à raison de 4 par Commune, suivant le cadre organique CAMO de la Police Nationale Congolaise, sur fonds propre du Gouvernement Congolais.

4.2. Les défis à relever au mois suivant :

- ☆ Ouverture de 3 postes de police dans la commune de Ndesha ;
- ☆ Démarrage des travaux de construction du Sous commissariat de Kamayi sur fonds propres de la Commune de Kananga ;Extension de la réforme de la police à toute la province ;
- ☆ Amélioration des relations civilo-militaires par une initiative qui proviendrait de l'armée, notamment des réparations en faveur des populations civiles ;
- ☆ Construction de 12 sous-commissariats de police dans les trois dernières communes, à savoir : Nganza, Lukonga et Katoka, à raison de 4 par Commune.

4.3. Les recommandations majeures :

Au Gouvernement provincial :

- ✓ Appuyer conséquemment la réforme de la police ;
- ✓ Appuyer les actions du RRSSJ dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité ;
- ✓ Encourager la tenue des cadres de dialogue avec les parties prenantes à la réforme du secteur de sécurité ;
- ✓ Etendre à toute la province, les actions de sensibilisation de la population sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la Région, signé à Addis-Abeba, la Résolution 2098 et le Mécanisme National de Suivi.

A l'Assemblée Provinciale :

- ✓ Assurer le contrôle régulier des prestations des services de sécurité dont la police ;
- ✓ Interpeller les autorités sécuritaires pour expliquer la situation sécuritaire et de la gestion du patrimoine notamment à la Police nationale congolaise ;
- ✓ Voter le budget en faveur de la réforme et en assurer le contrôle régulier ;
- ✓ Canaliser les aspirations des communautés en matière de sécurité et de justice en vue de trouver des réponses appropriées à leurs besoins.

A la Police :

- ✓ Appliquer les principes de Police de Proximité dans toutes les unités de police ;
- ✓ Appliquer et faire respecter les différentes lois sur la réforme, le statut et le fonctionnement de la police ;
- ✓ Respecter les droits de l'homme au sein et en dehors de la police ;
- ✓ Etre à l'écoute de la population et lui fournir les services de sécurité de qualité.

Aux autorités politico administratives locales :

- ✓ Renforcer la tenue des Forums de Quartier et des Conseils Locaux de Sécurité de Proximité ;
- ✓ Veiller à l'application des résolutions issues des assises avec les communautés ;
- ✓ Soutenir le fonctionnement local des services de la police.

Aux partenaires d'appui :

- ✓ Appuyer les actions du RRSSJ et des Organisations de la Société Civile à la base, dans le cadre du monitoring et plaidoyer en rapport avec l'Accord-cadre et de la Résolution 2098.

Fait à Kananga, le 26 octobre 2014.

POUR LE RRSSJ/KASAI OCCIDENTAL,

Anaclet TSHIMBALANGA

Coordonnateur Provincial

ANNEXES

Annexe 1

QUELQUES REALISATIONS COMMUNAUTAIRES PHARES DU MOIS

- ❑ Les communautés de la Commune de Katoka ont stabilisé une érosion qui constituait un refuge de malfrats et réhabilité plus ou moins 2 kilomètres d'une voie d'accès reliant le quartier Tukombe au sous-commissariat de police et au siège de la Commune facilitant ainsi les interventions de la police dans ce quartier populaire périurbain.
- ❑ Dans la Commune de Ndesha, les communautés ont identifié un problème clé de sécurité par quartier qu'elles ont analysé et mènent actuellement des actions de concert avec les autorités locales et la police en vue de leur résolution, notamment :

Problèmes identifiés, retenus et en cours de résolution :

- ⊗ Quartier Lubuwa : insécurité due à la présence d'un bosquet qui relie 3 quartiers (Kamilabi, Kamupongo à Ndesha et Dikongayi à Lukonga) qui constitue un couloir d'insécurité entre ces 3 quartiers dont 2 de Ndesha et 1 de Lukonga et qui empêche la police du Sous- Ciat Lubuwa d'intervenir efficacement ;
- ⊗ Quartier Kamilabi : insécurité due à l'inexistence des postes de polices pour couvrir tout le quartier qui est très vaste et loin du sous-commissariat ;
- ⊗ Quartier Tshibandabanda : présence des foyers d'insécurité sur l'avenue Kamuandu aux points du foyer social et Cimetière Kamuandu qui sont des repères des malfrats qui s'attaquent à tout moment, des paisibles citoyens ;
- ⊗ Quartier Kamupongo : vols des biens dans des maisons et des produits champêtres par les repris de justice (anciens prisonniers) qui ont investi le quartier ;
- ⊗ Quartier Ndesha : recrudescence des cas de vandalisme due à la vente et consommation des drogues par les jeunes et éléments de la police.

Annexe 2

RESULTATS OBTENUS A MI-PARCOURS

Localisation	Problème central	Objectifs	Résultats attendus	Résultats obtenus	Evidences
Quartier Lubuwa	Assurer la sécurité rapprochée de la population du quartier Lubuwa d'ici fin Novembre 2014	- Prévenir les cas de vols des biens, d'insécurité de la population du quartier Lubuwa par la mise en place d'un poste de police à la sortie du bosquet.	Un poste de police installé et rendu opérationnel à la sortie de ce bosquet.	A mi chemin les avancées ci-dessous sont obtenues : - Une maison identifiée pour abriter le poste de police ; - Plaidoyer des communautés auprès du bourgmestre pour la prise en charge du loyer de cette maison et le déploiement des policiers ; - 2 réunions tenues le 17 et le 20 septembre 2014 entre le Bourgmestre et les Zones Communautaires Lubuwa à l'issue desquelles le Bourgmestre a décidé de prendre en charge le loyer mensuel de ce poste de police.	- Suite à l'infiltration permanente des malfrats dans cette partie du quartier limitrophe avec la commune de Lukonga, et des cas d'insécurité déplorés quotidiennement par la population, une maison devant abriter un poste de police à cet endroit a été identifiée par la population et le Bourgmestre a décidé de prendre en charge les frais de loyer.
Quartier Ndesha	Recrudescence des cas de vandalisme suite à la vente des drogues aux jeunes et éléments de la police.	- Diminuer les cas des vandalismes dus à la consommation des drogues par les jeunes et certains policiers d'ici	- Les vendeurs des drogues du quartier identifiés ; - Les vendeurs des drogues	En cours de chemin, les étapes ci-après ont été franchies : - 12 maisons de vente de la drogue identifiées par les communautés ; - Quelques vendeurs de	- Les leaders communautaires du quartier Ndesha sensibilisent de porte à porte les parents et enfants sur les méfaits de la consommation des

		<p>fin octobre 2014 ;</p> <p>-Prévenir la vente des drogues dans le quartier Ndesha d'ici fin octobre 2014.</p>	<p>sensibilisés sur les méfaits de la drogue sur la sécurité publique et la santé des individus.</p>	<p>drogues sensibilisés sur la législation et les méfaits de la vente et la consommation de la drogue ;</p> <p>- Le Gouverneur a lancé en mi août 2014, une campagne contre l'exploitation, la consommation et commercialisation du chanvre en détruisant sur la place publique, 24 sacs de chanvre à fumer et invitant la population à lutter contre ces pratiques. Plusieurs cas de policiers non encore formés et des malfrats commettant des violences ont été enregistrés à la suite de la consommation du chanvre. Autour des maisons de vente du chanvre au quartier Ndesha par les jeunes et policiers, on a observé des bagarres et attentats à la pudeur en plein jour.</p>	<p>drogues du point de vue de la sécurité publique et de la santé des individus.</p> <p>- Les communautés discutent directement avec le Bourgmestre sur des stratégies à prendre pour lutter contre le trafic et la consommation de la drogue.</p> <p>- Le Bourgmestre décide d'interpeller et fermer toutes les maisons de vente de chanvre ainsi identifiées dans la commune.</p>
Quartier Kamilabi	Présence de voleurs opérant dans une grande partie du quartier non couverte par le	- Assurer la sécurité rapprochée de la population du quartier Kamilabi d'ici fin 2014.	- Deux postes de police rendus opérationnels	A mi chemin, les avancées ci-après peuvent être mentionnées :	- la communauté discuté directement avec le Bourgmestre et le chef de

	sous-commissariat et qui commettent aussi des vols dans des quartiers voisins de Kamilabi	- Permettre le rapprochement police-population du quartier Kamilabi par l'installation de deux postes de police.		- 2 maisons identifiées pour abriter des postes de police ; - Plaidoyer des communautés auprès du Bourgmestre pour la prise en charge du loyer de 2 maisons et déploiement des policiers.	quartier le 17 septembre 2014, en vue de l'ouverture de 2 postes de police dans le quartier et, obtient la décision du Bourgmestre de prendre en charge le loyer mensuel.
Quartier Tshibanda-Banda	Les jeunes délinquants et autres fumeurs de chanvre pillent et volent les biens des élèves et paisibles passants empruntant le passage au niveau du foyer social et du cimetière de Kamuandu. Certains cas de viols ont été enregistrés à l'hospice des vieillards de Kamuandu	- Renforcer la sécurité des personnes et de leurs biens dans le quartier. - Assurer la libre circulation des personnes et de leurs biens sur l'avenue Kamuandu (au niveau du foyer social et au cimetière) - Suspendre le lotissement au niveau de ce cimetière.	-Le foyer social sur l'avenue Kamuandu est réhabilité et occupé. - Les patrouilles au niveau des sites précitées d'insécurité sont assurées - Les conditions sécuritaires au niveau de ce cimetière sont améliorées	A mi chemin, les étapes ci-après ont été franchies : -Existence d'un lieu approprié au Quartier Tshibandabanda vers la localité Shatshikumba ; - Décision de délocalisation de ce cimetière ; -Déploiement des patrouilles Police de Proximité à ces endroits cibles de l'insécurité.	-Les communautés ont discuté directement avec le bourgmestre sur la possibilité de délocaliser rapidement ce cimetière et déployer des policiers dans ce secteur pour sécuriser les personnes et leurs biens. -Le bourgmestre a présenté un cahier de charge au Maire de la ville à ce sujet.
Quartier Kamupongo	- Diminuer les vols des biens des personnes au quartier Kamupongo	-La population dénonce les malfaiteurs auprès de la police ; - La population dénonce les exactions des éléments GMI ; -Des patrouilles sont organisées et la police arrête les malfaiteurs.	-Les interventions de la police dans le quartier Kamupongo sont assurées par la PdP; -La population	- Patrouilles intensifiées par la police ; - Quelques voleurs appréhendés et déférés devant le parquet ; - Collaboration Police-Population assurée ; - Dénonciation du	-La population a dénoncé certains voleurs qui ont été appréhendés par la police. Déférés devant le Parquet de grande instance de Kananga, ils ont été condamnés et croupissent

			collabore avec la Police de Proximité pour une des services de sécurités de qualité.	mauvais comportement des éléments GMI dans le quartier ;	actuellement à la prison centrale de Kananga. - Des patrouilles ont été intensifiées pour dissuader ces voleurs qui à tout moment de la journée. - La population a obtenu une séance de redevabilité du Commandant Ville et a : 1) demandé la délocalisation du GMI de la commune de Ndesha.
--	--	--	--	--	---

POINTS FORTS ET FAIBLES

A. Points forts :

- ☞ Forte implication des communautés dans la recherche de solution aux problèmes majeurs par elles identifiés, au sein de leurs zones communautaires respectives ;
- ☞ Les communautés interagissent déjà avec les autorités locales et la police dans la gestion partagée des questions sécuritaires de leurs zones communautaires et demandent régulièrement des services de sécurité de qualité aux autorités ;
- ☞ Les communautés collaborent étroitement avec les autorités et obtiennent quelques réponses à leurs demandes en rapport avec l'amélioration des conditions sécuritaires dans la limite des possibilités des autorités municipales ;
- ☞ Les communautés sont très vigilantes, dénoncent les malfrats et autres malfaiteurs, inciviques et, facilitent leur maîtrise par la police et les autorités locales ;
- ☞ Un cadre permanent de concertation entre le Bourgmestre et les délégués des zones communautaires de la commune de la Ndesha existe et examine tous les problèmes soulevés par les communautés à la base dont certains trouvent solution sur place ;
- ☞ Le bourgmestre s'appuie de temps en temps sur la Dynamique communautaire pour discuter des questions de la population à la base.

B. Points faibles :

- ☞ Faibles moyens pour bien mener les actions à la base du fait de la faible contribution financière et matérielle des membres malgré leur visible engagement ;
- ☞ De temps en temps, certains habitants font recours à des unités de police non Police de Proximité et à l'armée pour régler certains problèmes pourtant de la compétence de la Police de Proximité ;
- ☞ Non respect strict du calendrier d'activités, principalement la tenue des réunions des Zones Communautaires.

C. Défis à relever :

- ☞ Mobiliser efficacement et bien gérer les moyens d'action (finances et matériels) ;
- ☞ Tenue régulière des activités des Zones Communautaires à la base ;
- ☞ Suivre et évaluer régulièrement le traitement des résolutions prises en faveur des communautés lors des réunions tenues avec les autorités (FQ, CLSP et différentes activités de contrôle citoyen : CSC, BAS, Monitoring 3P et 3R, contrôle des OPJ, etc.) ;
- ☞ Recourir à la Police de Proximité en cas de problème au sein de la communauté ;
- ☞ Amener les exploitants des débits de consommation de chanvre et les jeunes, à travers la persuasion à cesser ces pratiques ;
- ☞ Réaliser chaque mois, les fonds nécessaires à la prise en charge du loyer mensuel de 3 nouveaux postes de police ;
- ☞ Délocalisation effective du cimetière et sécurisation de l'axe ainsi identifié.

D. Difficultés rencontrées :

- Faible mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation de certaines activités à la base dans les différentes zones communautaires ;

Page 2 sur 2

- Non implication effective de toutes les autorités appelées à lutter contre l'exploitation, le trafic, la vente et la consommation du chanvre ;

- Trafic d'influence de certaines autorités dans le traitement des cas de certains inciviques qui parviennent même à défier la police et la population qui a dénoncé ou contribué à la neutralisation de certains malfrats dans la communauté.

E. Leçons tirées :

- Implication des acteurs communautaires à la base dans la commune de Ndesha dans la gestion responsable de leur sécurité en interaction avec les autorités politico administratives et policières de la commune ;

- Ténue régulière des réunions de concertation entre les délégués des communautés à la base et les autorités locales en vue de résoudre certains problèmes soulevés par la population ;

- Les autorités s'appuient plus sur les rapports des zones communautaires pour prendre des mesures sécuritaires efficaces en faveur de la population ;

- Les différents rapports des communautés à la base sont exploités par les autorités qui préconisent des solutions dans la limite de leurs moyens.

F. Perspectives d'avenir :

- Restituer régulièrement aux communautés à la base toutes les activités menées en vue de l'impliquer totalement dans le processus ;

- Rendre régulières les différentes activités des Zones Communautaires programmées afin de renforcer la participation communautaire ;

- Tenir régulièrement des séances de diagnostic sécuritaire à la base afin de bien élaborer le cahier de charge des communautés à discuter avec les autorités à tout moment ;

- Assurer le suivi régulier de l'exécution des résolutions des réunions de concertation entre la population et les autorités afin d'en évaluer leur impact et identifier les évidence/changements observés dans la communauté.

